

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Par année... \$5.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.03
Une fois la semaine... 0.02

LUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

SON EXCELLENCE
LE
Gouverneur - Général
DONNERA UNE
RÉCEPTION
DANS LA
SALLE DU SENAT
A 8.30 P.M.
SAMEDI, 31 JANVIER

Les règlements ci-dessous ont été adoptés pour les réceptions :
1- Les visiteurs entreront dans le carré du parlement par la porte Est et sortiront par la porte Ouest.

LE CANADA
Ottawa et Hull, 30 Janvier 1885

NOTES SESSIONNELLES
Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, assistait hier, sur le parquet du Sénat, à l'ouverture de la session.

Les députés sont aujourd'hui presque tous arrivés, et ils semblent dispos et bien préparés à affronter joyeusement tous les travaux et les ennemis de la session qui commence.

Un grand nombre de dames et messieurs avaient accepté, hier, l'invitation de prendre place sur le parquet du Sénat, pour entendre la lecture du discours du trône.

On a beaucoup remarqué la pureté d'accent et la grâce d'expression avec laquelle Son Excellence lord Lansdowne a lu en français le discours du trône.

Les députés qui ont été élus depuis la dernière session ont pris leurs sièges à la Chambre des Communes, hier après-midi. Ils sont au nombre de neuf et ont été présentés à l'Orateur avec les formalités d'usage.

Le nouveau sénateur est appelé à conquérir une belle place dans notre Chambre Haute. Il est par-

Mégantic; Edgar, de West Ontario; libéraux.

Il y a eu, hier soir, à Rideau Hall, un dîner d'Etat assisté de nombreux membres du Cabinet et plusieurs autres personnalités marquantes de la politique.

Les nombreux amis de M. Paint, M. P., apprendront avec peine la mort de son père, arrivée mardi à Hawkesbury, N. E.

Sir John A. MacDonald portait hier l'habit de sa nouvelle dignité de Grand-Croix du Bain.

L'honorable M. Chapleau n'a pas pu assister au dîner d'Etat de Rideau Hall, hier soir, à cause de la maladie de son père, dont l'état inspire des craintes sérieuses.

La presse était représentée comme suit à la galerie des Communes hier : A. G. Campbell, John Lewis et Thomas C. Gorman, du Globe de Toronto; A. F. Wallis, Fred. Cook, George Johnson et H. G. Parson, du Mail de Toronto; R. S. Whyte et H. S. Stafford, de la Gazette de Montréal; J. W. D'Almeida, du Star de Montréal; Wolynaux St. John, du Herald de Montréal; J. T. Hake et W. McKenzie, du Free Press d'Ottawa; W. T. Cuzner, du Citizen d'Ottawa et de la Chronicle de Québec; Carroll Ryan, du Sun d'Ottawa; J. E. B. McCready, du Telegraph de St. Jean; T. J. Sewart, du Herald de Halifax; J. J. McLean, du World de Toronto; A. McNea, du Free Press de Winnipeg; R. L. Richardson, du Sun de Winnipeg; W. Gibbons, du Times de Winnipeg; J. R. Stewart, de l'Advertiser de London; H. J. Mathewson, du Free Press de London et du Spectator de Hamilton; Fred L. Jones, du Globe de St. Jean; J. Israël Tarte, du Canadien; Louis Lussier, du Canada; N. Pagé, de la Vallée d'Ottawa.

LE COMTÉ DE SOULANGES
La nomination des candidats a eu lieu hier dans le comté de Soulanges. M. Bain est de nouveau le candidat du gouvernement, et M. Daoust, marchand, se présente indépendant.

UN NOUVEAU SENATEUR
M. le Dr Sullivan, de Kingston, a été nommé sénateur en remplacement de feu l'honorable John Hamilton. M. Sullivan est professeur au Collège Royal de Médecine et de Chirurgie de Kingston.

Né en Irlande en 1844, il vint au Canada avec ses parents en 1848, et après avoir, plus tard, fait des études brillantes, il obtint ses degrés de Docteur en Médecine. Le nouveau sénateur est appelé à conquérir une belle place dans notre Chambre Haute. Il est par-

faitement au fait de la politique du pays et pourra rendre des services distingués dans le poste d'honneur qui vient de lui être confié.

LA STATUE DE SIR G. E. CARTIER.

Comme nous le mentionnions hier, le dévoilement de la statue de Sir George Etienne Cartier a eu lieu immédiatement après l'ouverture des Chambres, et une foule immense se pressait autour de l'estrade qu'on avait élevée au pied du monument.

Ou remarquait, au premier rang, placés sur deux lignes, les représentants des clubs Frontenac le Canadien, la Côte Taché, St. Hubert, tous d'Ottawa, et les délégués du club Cartier, de Québec.

Partout ailleurs, la foule promenait ses vagues humaines. Sir l'estrade, l'étendard du club Frontenac flottait au vent, porté par M. Guindon et escorté par cinq jeunes requêteurs d'une douzaine d'années, MM. Alexandre Lapiere, Albert Campeau, Ernest Valin, Hector Valin et Rodolphe Léger.

L'arrivée sur l'estrade de sir John A. MacDonald, de sir Hector Langevin, des Honorables MM. Chapleau et Caron et de plusieurs autres personnalités politiques marquantes, fut saluée par d'enthousiastes applaudissements et par les fanfares joyeuses des musiques de St.-Anne et des Gardes du Gouverneur.

Sir John A. MacDonald vint le premier dire à la multitude ce qu'a été l'homme que la patrie reconnaissante fait revivre à la mémoire de tous aujourd'hui en lui élevant une statue.

Le vieux chef conservateur l'a bien connu. Ils ont tous deux combattu les mêmes combats, et il est heureux d'assister à sa glorification. Cartier était en effet, non seulement un puissant esprit politique, mais il était encore un ami fidèle, un patriote, un cœur vaillant et ferme, un homme qui n'a jamais fléchi devant le devoir, qui n'a jamais failli à son parti et à ses opinions.

Mais, Cartier était avant tout un caractère juste et droit. Aussi, sans jamais fléchir quand il s'agissait des intérêts et des droits de sa race, de sa religion, il savait rendre justice à toutes les nationalités et à toutes les croyances. C'est la raison qui le rendait aussi populaire, dans sa province, parmi les anglais que parmi les canadiens-français.

Cette homodie a été moissonnée par la mort, et aujourd'hui le Canada qu'il a tant aimé lui élève une statue. Sir John ne pourra jamais oublier l'amour, le frère d'armes qu'il a perdu en Cartier; mais, s'il est une compensation qui peut adoucir ses regrets, c'est bien celle qui lui est donnée, en cette circonstance, de voir son pays glorifier le plus grand et le plus noble de ses fils, et de savoir que c'est un artiste canadien français qui a modelé

avec tant de perfection les traits de celui qui fait l'honneur du Canada-Français et qui aimait si chaudement les traditions et les croyances de sa race.

La statue apparaît tout à coup alors dans toute sa superbe majesté, et nous n'essaierons pas d'apprécier le mérite de cette œuvre qui range son auteur, M. Hébert, parmi les célébrités artistiques, puisqu'il lui a fallu, pour obtenir le contrat, vaincre des artistes des Etats-Unis et d'Europe.

Après les chaleureuses acclamations qui accueillirent le dévoilement de la statue et quand les derniers échos de la Canadienne furent entendus par la musique de St. Anne, sir Hector Langevin fit à son tour, en français, l'éloge du regretté sir George Etienne Cartier.

Il y a douze ans, c'était alors aussi au commencement d'une session du Parlement, on apprenait la triste nouvelle de la mort de sir George Etienne Cartier. Ce fut un jour bien sombre pour le pays que celui-là, et le Parlement du Canada témoigna son deuil en ordonnant que des funérailles nationales seraient faites au regretté défunt, à l'homme qui avait été si longtemps son chef.

Sir Hector a été heureux de laisser à sir John A. MacDonald la tâche de dévoiler la statue de sir George Etienne Cartier. Il appartenait, en effet, au vieux chef conservateur qui l'a si intimement connu, de venir découvrir les traits du fidèle compagnon d'armes, du frère siamois dont il regrettera toujours la perte.

La patrie reconnaissante honore aujourd'hui sir George Etienne Cartier, et c'est douze ans après sa mort qu'elle élève un monument à sa mémoire. Ce retard qui est dû aux circonstances, a assurément son bon côté. Il a permis à toutes les haines, à toutes les rancunes, à toutes les inimitiés de s'apaiser et de se taire au our du nom de l'homme d'Etat canadien-français, et il permet aujourd'hui à toutes les nationalités de se réunir pour acclamer son mérite et applaudir la grande œuvre qu'il a accomplie en faveur de son pays.

Sir Hector est fier d'avoir l'occasion, en qualité de ministre des Travaux Publics, de présider à l'érection de cette statue destinée à glorifier un grand et valeureux citoyen. Ce monument fait honneur au Parlement et au pays qui l'ont élevé, et il montre qu'on sait reconnaître les travaux et le dévoilement de ceux qui se sacrifient en faveur de l'intérêt public. Aussi, si celui qui est descendu dans la tombe pouvait aujourd'hui laisser son cercueil, il remercie ses compatriotes, non pas pour lui-même, car son nom appartient déjà à l'histoire, mais au nom de ceux qui sont venus après lui et qui apprennent, en cette circonstance, que le grand secret, pour travailler efficacement au bien public et pour être couronné par la postérité, est de savoir respecter tous les droits et de ne marcher que sous l'impulsion du devoir.

L'Honorable Premier et ses collègues laissèrent ensuite l'estrade en dépit des cris de la foule qui invitait les Honorables M. Caron et Chapleau à parler.

DECES
Hier, madame Léon Benoit (née Marie-Aurèle Laberge), âgée de 31 ans. Les funérailles auront lieu samedi, et le convoi partira de sa demeure, No 361, rue King, à 2 heures précises pour se rendre à l'église St. Joseph, et de là au Cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLASSE DU SOIR
Une Dame française désire ouvrir une classe spéciale pour enseigner le Français. Un devra s'adresser au No 48, rue Théodore. 30 jan - 1 m. - 2 f p s

J. A. VALIN
Avocat et Notaire Public. ARGENT A PRETER. BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell. 29 Janvier 1885

Société de Colonisation du Lac Temiscaming

Avis est par le présent donné que l'assemblée générale et annuelle des membres de la Société de Colonisation du Lac Temiscaming aura lieu le mardi, troisième jour de février, mil huit cent quatre-vingt-cinq, au Collège d'Ottawa, aux fins de recevoir le rapport du bureau de direction actuellement en charge, d'élire des directeurs pour l'année prochaine et de transcrire toutes autres affaires qui seront jugées utiles. Ottawa, 24 Janvier 1885. Par ordre du Bureau. LOUIS LUSSIER, secrétaire.

Société de Colonisation du Lac Temiscaming

Avis est par le présent donné à tous les membres de la Société de Colonisation du Lac Temiscaming que le premier paiement de cinq piastres du versement pour l'année 1885, est devenu dû le treize janvier courant (1885) et doit être fait avant le quinze février prochain au bureau du sousigné, 524, rue Sussex. Ceux-là seuls qui auront fait ce paiement pourront voter à l'assemblée du 3 février prochain. Ottawa, 26 Janvier, 1885. Par ordre du Bureau. LOUIS LUSSIER, secrétaire.

SACRIFICE

Les marchandises qui suivent seront vendues, ou plutôt sacrifiées, à MOITIE PRIX

Durant QUELQUES JOURS seulement. Les articles sont : Juste-au-corps pour dames, Gilets en laine, Vestes, Pardessus, Pardessus pour enfants, Articles de goût en laine. Avec d'autres articles de MODE et ORNEMENTS EN MAINS

Les dames sont invitées à venir voir ces articles chez A. Woodcock, Marchand de Modes, 39, RUE SPARKS.

FETES! FETES! FETES! MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS! CIGARES! Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauternes, Brisson, Ayala, Chateau-d'ay, F. H. Mumm, Chartreuse, Kummel, Bénédicte, Curacao, Moraskno Vermont, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et canadiens. Ordres promptement exécutés, efforts livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Dec. 1884

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

CHAS DESJARDINS No. 40 RUE SPARKS OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do Capital et Profit Réunis au total de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES. AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER. ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits: ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, BUREAUX: Edifice de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa. Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. lan

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Câble, Chaines, Etc. Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE, 69 & 71 Rue WILLIAM

PROVINCE DE QUÉBEC

Département des Terres de la Couronne Québec, 20 décembre 1884.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS Avis est par le présent donné, que conformément aux dispositions de l'acte 30 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes sont mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, MERCREDI, le 25 FÉVRIER 1885, à 10-30 a. AGENCE D'OTTAWA

Bloc A, arrosé par la Rivière Ottawa 1er Rang. Limites No 5, 614 milles carrés, No 7, 163 milles carrés, No 8, 16 milles carrés, No 9, 204 milles carrés, No 10, 424 milles carrés, No 11, 40 milles carrés, No 12, 374 milles carrés. 2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque. 3e Rang. Limites Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque. Cette vente sera sujette aux conditions ordinaires, dont les détails peuvent être obtenus sur demande, au département des Terres de la Couronne, ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa. E. E. TACHE, Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

N. B. - D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par l'Ordre du Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Hotel du Canada

M. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. Lussier, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 57 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui l'engagement au prix le plus élevé. A. RENAUD, propriétaire, No 56, 57 et 60 Rue Murray, 16 déc. lan